



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 6 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 31 octobre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme SICHI à M. LUCCIONI, Mme VILLANOVA à M. ARESU.

Etaient absents :

M. PAOLINI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171106-2017_271-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2017

Publication : 13/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 06 novembre 2017

Délibération N°2017/271

**Projet de médiation et d'action culturelle - Spectacle
vivant, année 2018**

La Ville d'Ajaccio, met en place un programme d'actions de médiation culturelle riche et pluridisciplinaire, en complément du développement de l'offre culturelle.

Ce programme d'action se définit en fonction des orientations politiques, des attentes du public, des propositions artistiques, et du paysage culturel Ajaccien.

Ce programme d'activités de l'année 2018 se décline selon les axes suivants :

1. La médiation Culturelle et l'élargissement des publics :

Le développement des publics est un point essentiel des orientations d'une direction de la culture, il s'agit de permettre la rencontre la plus large possible des publics avec les propositions artistiques au travers d'actions ciblées et de dispositifs variés.

L'élargissement des publics se recherche par le développement d'une information diversifiée capable de contribuer à briser les barrières symboliques des personnes qui n'osent pas se rendre dans un théâtre et à aller à la rencontre de toutes les catégories de population ce qui doit permettre à terme un élargissement social, générationnel et territorial associé à une politique tarifaire attractive.

De façon opérationnelle, il s'agit d'échanger des informations par des moyens innovants, de créer des espaces de dialogues et de débats, de développer les modalités de rencontres, de fabriquer des passerelles entre artistes et population, de générer de nouveaux partenariats avec des associations, d'autres collectivités et ainsi favoriser les découvertes artistiques et culturelles de chacun en aiguissant la curiosité et les désirs de chaque citoyen.

La médiation culturelle permet ainsi la transmission de savoirs ainsi que la création d'un lien pérenne entre artistes, collectivités et publics : par l'organisation de rencontres, de répétitions ouvertes au public lors de résidences de création, d'ateliers ou de master class ; il s'agit d'expérimenter de toutes les façons possibles les rapports à l'Art et au processus de création et de se confronter à une démarche unique, vivante et initiatrice de changement personnel et sociétal.

Ce travail de médiation et de réflexion sur les publics se fait en relation avec l'ensemble de la programmation celle-ci étant conçue de façon globale et transversale et incluant toutes les composantes d'une politique culturelle.

Rechercher des nouveaux lieux et proposer des nouvelles formes est un autre axe du projet de Médiation Culturelle ; il consiste à permettre la démultiplication des expériences inédites accessibles à toute la population, en allant à la rencontre des personnes là où elles vivent, en proposant des actions hors les murs, des formes artistiques originales et innovantes, des cycles de lecture....

Egalement appelés « Nouveaux territoires de l'Art » ces nouvelles formes permettent d'aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite, des tout-petits dans les crèches, des personnes en marge ou encore de proposer des spectacles en appartement, au sein des maisons de quartier, des médiathèques, de comités d'entreprise, d'associations.

2. L'Action Culturelle et les partenariats

En complément du travail de médiation culturelle et d'élargissement des publics, la Ville a également la volonté de développer des projets d'Action Culturelle. Ces projets qui ne sont pas nécessairement en lien avec la programmation du théâtre sont toutefois construits et conçus en relation avec des artistes présents sur le territoire et en prise avec les problématiques et orientations de la ville en matière de culture, mais également de développement social et de territoire.

Chaque projet d'action culturelle est ainsi l'aboutissement d'un diagnostic de territoire élaboré par les services, les artistes et les partenaires, de rencontres, d'échanges et discussions, de désirs de collaborations sur des projets élaborés conjointement.

Chaque action s'appuie sur le renforcement des compagnonnages existants, la découverte de nouveaux talents favorisant l'émergence de jeunes créateurs. En relation avec les acteurs sociaux et culturels d'ici et d'ailleurs, ces différents projets permettent de mettre en place un véritable maillage du territoire, de développer des actions innovantes et de favoriser le développement de l'éducation artistique. Ainsi, un projet culturel global a été élaboré pour la médiathèque des Jardins de l'Empereur.

Ce projet d'action culturelle vise à rendre active dans toute la ville une dynamique de création, d'inventivité, de réflexion, d'engagement de tout citoyen dans les pratiques artistiques favorisant le mieux « vivre ensemble » dans le respect et la rencontre féconde des cultures dans leur diversité.

Par ailleurs, différentes actions seront développées en partenariat avec d'autres services de la Ville ou d'autres institutions.

Programme d'activités

1. Le spectacle vivant :

a- Les actions en lien avec la programmation :

Ces actions permettent au public de découvrir, par le biais de nouvelles formes de spectacle vivant (rencontres, débats, répétitions publiques, ateliers), la programmation du théâtre municipal Espace Diamant. Ainsi, la population ajaccienne est sensibilisée à plusieurs disciplines artistiques.

- Spectacle « *le dernier baiser de Mozart* » répétitions publiques + rencontres après le spectacle avec le public.
- Spectacle « *kube* » répétitions publiques + rencontres après le spectacle avec le public.
- Spectacle répétition publique « *pop up* » rencontres avec le public.
- Spectacle « *ensemble instrumental de corse* » : répétitions publiques + rencontre avec le public.
- Spectacle « *maria gentile* » : répétitions publiques + rencontres avec les scolaires et tous publics.
- Spectacle « *blanche neige* » : échange avec le public après la représentation.
- Spectacle « *armstrong jazz dance company* » : Ateliers de danse jazz, contemporain.
- Spectacle « *mon traître* » : rencontres avec sorj chalandon scolaire et tous publics.
- Spectacle « *ballet preljoaj* » : ateliers danse contemporaine.
- Spectacle « *manu di bango* » : rencontres avec le public après le spectacle et/ou répétitions publiques
- Spectacle « *ad lucem* » : répétitions publiques.
- Spectacle « *ivo livi* » rencontres avec le public après le spectacle et/ou répétition publique.
- Spectacle « *le livre de ma mère* » rencontres avec le public après le spectacle et/ou répétitions publiques.
- Spectacle « *arlequin poli par l'amour* » : rencontres avec le public.

b- La danse :

Depuis de nombreuses années « la Semaine danse et Enfance » sensibilise les enfants à la danse contemporaine à travers des spectacles et ateliers dispensés dans les établissements scolaires de la ville d'Ajaccio.

- « *Semaine danse et enfance* » avec la compagnie *créacorsica*, mise en scène et animation des ateliers par *Pat'O Bine*, danseuse et chorégraphe, spectacle proposé dernier trimestre 2018.

- « *Atelier de danse contemporaine* » avec la compagnie *Vialuni*.

c- Arts du cirque :

Les arts de rue sont aujourd'hui à la frontière de la danse, du théâtre, du mime sans pour autant oublier leurs origines circassiennes. Arts riches et transdisciplinaires, ils permettent l'apprentissage artistique de façon ludique. A Ajaccio une association oeuvre dans ce domaine, il s'agit donc de travailler de façon étroite avec elle afin de bénéficier de son savoir-faire et son réseau et ainsi permettre à de nombreux enfants de découvrir ces disciplines.

- « *Ateliers de pratiques circassiennes* » avec l'association *Ethic'Art*.

d- Les Arts Plastiques :

En parallèle du programme d'expositions autour de la salle de l'Espace Diamant, la Ville souhaite développer les actions autour des arts plastiques. Ces actions encore peu développées doivent permettre de générer un programme d'activités plus élaboré et ceci en relation avec le musée et les autres services de la Ville.

- « *Ateliers d'art plastique* » avec l'association *atelier 2 3/4*, animé par l'artiste plasticienne *Isabelle Istria*.

e - Le cinéma :

En parallèle du programme cinématographique de l'Espace Diamant, qui propose depuis 2011 une programmation grand public et art et essai. La sensibilisation au pouvoir de l'image, l'éducation artistique et la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel seront le fil rouge de cet atelier.

- « *Ateliers cinéma* », avec « *Cined Productions* » animé par *Jean Mathieu Massoni*.

f- la musique

En parallèle du programme de l'Espace Diamant qui propose des spectacles musicaux divers des ateliers de sensibilisation sont proposés. La musique utilise certaines règles ou systèmes de composition, des plus simples aux plus complexes. Elle peut utiliser des objets divers, le corps, la voix, mais aussi des instruments. Elle est à la fois forme d'expression individuelle, source de rassemblement collectif et de plaisir et symbole d'une communauté culturelle. Dans le but de découvrir ce langage accessible à tous des ateliers d'écriture musicale seront organisés.

- « *Ateliers écriture et chant* » encadrés par l'artiste *Sabrina Saraïs*.

- « *Ateliers écriture conte musical* » encadrés par l'artiste *Dominique Ottavi*

g- Les projets de territoire :

Les projets de territoire doivent permettre de concilier exigence culturelle et désir des habitants en ce qu'ils s'inscrivent au plus près des attentes et aspirations de ceux-ci et des problématiques locales. Pour autant il ne s'agit pas de projets à la carte mais bien réellement de projets issus d'une

pensée commune (institutions, artistes, habitants), en recueillant et mettant en valeur la parole, la mémoire collective des habitants, leurs pratiques et leurs aspirations.

De fait, ces projets devront à la fois mobiliser les acteurs de terrain, s'inscrire sur le territoire de façon pertinente et relever d'attentes afin de permettre un développement culturel et social qui soit durable.

Ces projets donneront lieu à des restitutions sous diverses formes artistiques : spectacles, représentations théâtrales, expositions ...

• Opération « Théâtre dans les quartiers » avec la compagnie Le Thé à Trois dans divers quartiers de la ville.

• Projet « Quartiers Numériques » avec l'association EMAHO.

• Projet « Atelier design » avec Nicolas Alfonsi, designer. Ce projet fait écho à « la manifestation Design Days ».

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ADOPTER

Projet de médiation et d'action culturelle spectacle vivant et lecture publique, direction de la culture pour l'année 2018 :

Programme d'activité du spectacle vivant :

Les actions en lien avec la programmation, les ateliers de danse, cirque, art plastique, cinéma, et les projets de territoire.

D'AUTORISER

Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs relatifs à cette programmation.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 3 novembre 2017 ;

Considérant qu'il convient de définir le projet de médiation et d'action culturelle spectacle vivant direction de la culture pour l'année 2018 :

Programme d'activité du spectacle vivant :

Les actions en lien avec la programmation, les ateliers de danse, cirque, art plastique, cinéma, et les projets de territoire.

ADOpte
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Le projet de médiation et d'action culturelle spectacle vivant, direction de la culture pour l'année 2018

Autorise

Monsieur le Député-maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation

DIT

Inscription budgétaire : chapitre 011, fonction 33, article 62.32 du BP 2018, sous réserve de l'inscription des crédits à l'exercice 2018.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI